

## **Artère de l'Adour : un autre regard sur le projet.**

Un gazoduc bidirectionnel entre Bilbao et Coudures pourquoi ?  
Ce qu'il faut savoir sur le gaz en France :

(Informations tirées du Plan Indicatif Pluriannuel 2009-2020) dont voici quelques extraits en bleu :

*« Les décisions d'investissement dans le secteur gazier appartiennent aux opérateurs. En ne prenant en compte que les investissements aujourd'hui décidés par les opérateurs, la France dispose de capacités d'acheminement suffisantes pour alimenter les consommateurs dans les conditions hivernales extrêmes réglementaires à savoir un hiver froid ou trois jours froids consécutifs tels qu'il s'en produit tous les cinquante ans.*

*La croissance de la demande en gaz naturel va connaître, entre 2006 et 2015, un infléchissement important par rapport à la décennie précédente »*

*« Les investissements dans les infrastructures gazières présentent par nature un niveau de risque élevé, ces investissements étant sur le long terme, à forte intensité capitalistique et comportant des risques techniques importants et d'éventuelles difficultés liées à l'acceptabilité locale. »*

*« Parmi les 124 fournisseurs autorisés, 81 fournissent des clients finals et 43 autres ne font que de l'achat pour revente à d'autres fournisseurs. »*

*« Les fournisseurs n'ayant pas de clients directs - ceux qui exercent une activité de trading pur et n'ont donc pas de droits normalisés de stockage - ont la possibilité d'acquérir des capacités restituables ou des capacités disponibles au-delà de l'enveloppe. Plusieurs transactions de ce type ont ainsi été observées en 2007-2008 »*

Comment doit-on traduire ici le terme de « trading »? Spéculation ?

Nous avons posé la question au chef de Projet de TIGF Patrick EYRAUD : « Votre gazoduc sera t-il un instrument de spéculation au service des opérateurs ? »

Réponse de Monsieur EYRAUD : « en partie OUI ».

Et le passage qui explique tout :

*« Le développement des interconnexions pourrait créer une demande additionnelle quant au développement des stockages en France. Ainsi, les stockages de TIGF pourraient par exemple être en partie utilisés par les fournisseurs espagnols, compte tenu des déficits de stockages qui existent actuellement au Sud des Pyrénées ».*

Voilà la vraie raison !!!

Leur technique pour faire accepter le projet est efficace ils achètent les conventions de servitude et diront ensuite aux services de l'état que la plupart des propriétaires sont d'accord !

TIGF a en effet déjà signé des chèques aux propriétaires concernés par le tracé alors que l'enquête publique n'est pas commencée !!!

Si le ministre ne signe pas la DUP, TIGF perdra beaucoup d'argent... C'est dire si ils sont sur d'eux !

Lors de la présentation du projet TIGF a oublié de parler des risques aux propriétaires ; Pourtant un Gazoduc est identifié comme un risque technologique majeur !

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Explosion\\_de\\_gaz\\_de\\_Ghislenghien](http://fr.wikipedia.org/wiki/Explosion_de_gaz_de_Ghislenghien)

Mais TIGF maîtrise tout ! Ou presque :

<http://www.lejpb.com/idatzia/20070830/art204051.php>

Du gaz de schiste espagnol (extrait par fracturation hydraulique) stocké dans les landes ! Cela ne pose t'il pas un problème déontologique à ceux qui défendent une politique de préservation de l'environnement ? Où s'agit-il d'un encouragement à la dynamique économique ?

TOTAL a décidé de vendre sa filiale de transport : TIGF. Cette cession s'inscrirait dans la stratégie industrielle mise en oeuvre actuellement par les grands producteurs d'hydrocarbures en vue de se concentrer sur leur coeur de métier. A savoir investir dans l'exploration-production et, dans le même temps, externaliser des secteurs comme le raffinage, le stockage et le transport.

Cette cession pourrait être pilotée par des banques d'affaires comme Lazard et Goldman Sachs. Des fonds européens ainsi qu'un consortium d'investisseurs sino-arabe seraient intéressés. EDF aussi !!!!!

Du côté des salariés c'est l'inquiétude :

<http://www.larepubliquedespyrenees.fr/2012/10/11/pau-les-salaries-de-tigf-manifestent-en-chanson,1101154.php>

Pourtant en pleine tempête on hisse la grand voile : Ce projet de 130 millions d'euros TIGF compte l'amortir en 50 ans, mais pour l'instant seuls trois opérateurs espagnols ont signé, pour 10 ans... quand on regarde la situation économique de l'autre côté de la Bidassoa, il y a de quoi être inquiet !

Le pic de Hubbert du gaz programme la fin de la ressource en 2030/2050.

C'est bien pour cela que total se reconcentre sur l'exploration et vend sa filiale transport !!!

TIGF abandonnera encore un gazoduc devenu inutile ?

Ce gazoduc alimentera-t-il le projet EDF de Salin des landes ?

Patrick EYRAUD nous a dit que ce n'était pas prévu, mais que c'était possible :

cf Page 47 du projet EDF : « *des études sont en cours avec TIGF afin de trouver la meilleure solution de raccordement* »

Nul doute que la meilleure solution de raccordement soit précisément ce Gazoduc qui comme par hasard passe à Pouillon !

Une chose est sûre : il détruira des espèces animales et végétales protégées, des habitats d'espèces protégées, sur 22 mètres de large et sur 95 km de long (soit sur une surface équivalente à 300 terrains de rugby...)

Et aucune compensation ne sera distribuée pour la perte de valeur des terrains sacrifiés...

L'enquête publique débutera Fin 2013.

TIGF fera tout pour obtenir la DUP. Comment doit-on traduire DUP ?

Déclaration d'Utilité Privée ???

Philippe CARRASCO  
Président de Pays d'Orthe-Environneme

PS :

« L'usine à gaz » (nouvel extrait du PIP gaz)

*« L'ouverture à la concurrence des marchés européens et leur intégration signifient la sortie d'une situation de monopole où les développements d'infrastructures étaient davantage le fruit de l'histoire des négociations des contrats d'approvisionnement de long terme menées par des groupes intégrés auprès des producteurs. La séparation des activités d'infrastructure et de fourniture contribue ainsi à réduire la visibilité des acteurs, qui plus est dans un marché gazier en forte mutation. De nombreuses incertitudes portent aujourd'hui sur les attentes des expéditeurs et des fournisseurs quant au développement des infrastructures gazières. En outre, l'intégration des marchés gaziers et la mise en oeuvre de nouvelles stratégies d'approvisionnement pour les sociétés présentes à l'échelon européen sont susceptibles de modifier significativement les flux de gaz sur la plaque européenne (conduisant à augmenter ou au contraire à voir se réduire certains transits) et ce, avec peu de prévisibilité ».*

Lorsque PO-E conteste l'utilité de ce projet, TIGF se réfère à l'avis de la Commission de Régulation de l'Energie...

Extrait d'une proposition de loi présenté par le sénateur MARINI :

<http://www.senat.fr/leg/pp105-285.html>

« Il ne semble pas satisfaisant que la régulation du marché de l'électricité et du gaz soit assuré, en France, par une **entité administrative** dont les moyens de fonctionnement **dépendent du pouvoir exécutif**. Ce mode de financement est, en quelque sorte, **la négation de l'indépendance et de l'autorité collégiale de la CRE.** »...

« **L'ouverture complète à la concurrence des marchés de l'énergie nécessite un régulateur fort, c'est-à-dire un régulateur indépendant, c'est-à-dire un régulateur qui dispose de ressources autonomes.** »

« Selon une étude réalisée par le Conseil européen des régulateurs du secteur de l'énergie, **14 des 25 régulateurs européens ne sont pas financés par une dotation budgétaire, mais par une contribution spécifique des acteurs du secteur de l'énergie.** »